nature isère
espace de découverte et de partage

PLAN NATIONAL D'ACTIONS 2018-2028 EN FAVEUR DES PAPILLONS DE JOUR

DIRECTION MUSÉUM

Le nouveau Plan national d'actions en faveur des papillons de jour vient de paraitre. Ce document constitue le cadre national des actions qui sont menées au niveau régional pour permettre la préservation des espèces menacées de papillons de jour.

La synthèse des enjeux et des actions prioritaires à mener en Auvergne-Rhône-Alpes est en cours de rédaction, coordonnée par le Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne, avec la participation de la Société d'Histoire Naturelle Alcide d'Orbigny, l'association Flavia et le Cen Haute-Savoie. La finalisation de ce travail est prévue pour le second trimestre 2019.

Pour toute demande d'information, merci de contacter Aurélie Soissons du Cen Auvergne, **aurelie.soissons@cen-auvergne.fr** *(mailto:aurelie.soissons@cen-auvergne.fr)* [1] / 09 70 75 04 98

(*Le CEN Auvergne est agréé par l'État et la Région Auvergne-Rhône-Alpes en tant que Conservatoire d'espaces naturels au titre de l'article L414-11 du Code de l'environnement.
Le CEN Auvergne est membre du réseau des Conservatoires d'espaces naturels).

LIENS

- **préservons les espaces naturels d'Auvergne** *(http://cen-auvergne.fr/)* [2]
- **Liste rouge régionale Auvergne Rhône Alpes des papillons diurnes** *(http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/liste-rouge-regionale-des-papillons-diurnes-a13545.html)* [3]
- **La Liste rouge des Rhopalocères et Zygènes de Rhône-Alpes** *(https://www.flavia-ape.fr/)* [4]